

# Sondage TNS Sofres

## L'état d'esprit des élus de Villes de France

Note de synthèse

Ce sondage pourra surprendre par le fort enthousiasme qui habite toujours la très grande majorité des élus, un an après les municipales de 2014 ; et ce malgré les difficultés accumulées ! À vrai dire, il ne nous étonne guère, nous qui les connaissons bien, et, justement parce que les incertitudes et les obstacles sont bien réels, cet enthousiasme teinté d'une grande lucidité est une chance pour notre démocratie. Pourvu que les élus gardent longtemps cet état d'esprit, pour se battre inlassablement pour le développement de leurs villes et le mieux vivre ensemble de leurs concitoyens !

Quant à la gestion des risques de nos villes et de leurs groupements, la forte conscience des élus mais aussi leur besoin d'accompagnement notamment dans l'opérationnalité de leurs Plans communaux de sauvegarde nous obligent. C'est un des enjeux du partenariat entre Villes de France et SMACL Assurances.

info

CAROLINE CAYEUX,  
SÉNATEUR-MAIRE DE BEAUVAIS,  
PRÉSIDENTE DE VILLES DE FRANCE



JEAN-LUC DE BOISSIEU  
PRÉSIDENT DE SMACL ASSURANCES



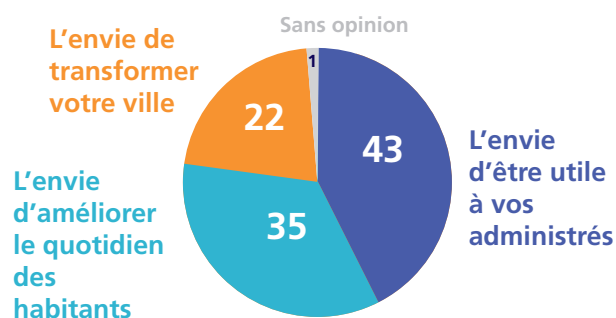
### 1. L'état d'esprit des élus de Villes de France apparaît comme très positif et tourné vers l'avenir

A contre-courant du tableau pessimiste dressé par la grande majorité des acteurs sur l'état de la société actuelle, l'état d'esprit des élus de Villes de France apparaît comme très positif envers et contre tout, et résolument tourné vers l'avenir.

Cet optimisme s'incarne par une absence totale de lassitude ou de saturation chez les élus de Villes de France : si c'était à refaire, 98% des élus se représenteraient, dont 84% qui le feraient sans hésiter, et même parmi les élus les plus anciens.

Cette absence totale de lassitude se traduit également par un état d'esprit tourné vers des valeurs positives. Ainsi, invités à réaliser leur autoportrait, les élus se décrivent avant tout

Dans la liste suivante, quelle a été votre principale motivation dans votre choix d'être candidat à la fonction de maire / d'élu municipal ? (en %)



TNS Sofres  
L'état d'esprit des maires  
© TNS Juillet 2015

avec des dimensions positives : motivation et dévouement apparaissent comme étant les deux piliers de leur état d'esprit. En effet, 61% citent la motivation, 41% le dévouement, 38% l'espoir et 37%

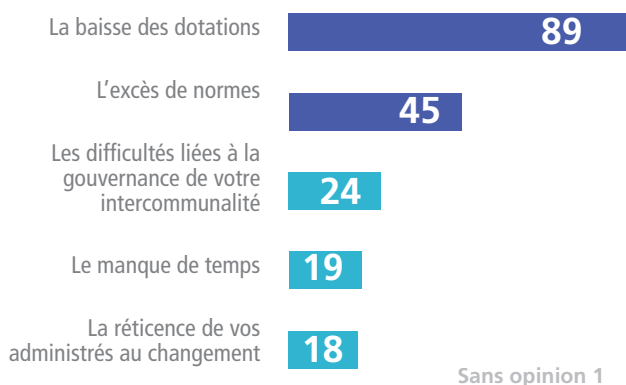
l'enthousiasme. Une vraie dichotomie est donc à noter, puisque les idées négatives arrivent loin derrière : seuls 8% des élus citent la lassitude, 7% le découragement et 6% la solitude.

Au demeurant, les élus de Villes de France se montrent très motivés avant tout par le devoir de servir : 78% d'entre eux citent comme motivation principale dans leur choix d'être candidat à leur fonction une motivation de service public (l'envie d'être utile aux administrés et d'améliorer leur quotidien) davantage qu'une motivation de bâtisseur (seuls 22% citent comme motivation principale l'envie de transformer leur ville).

## 2. Toutefois, cet optimiste se heurte à une difficulté de moyens et d'accès aux moyens

Interrogés sur les principaux obstacles ou contraintes rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions, les élus citent avant tout la baisse des dotations (89%), puis l'excès de normes (45%). Les

*Quels sont les principaux obstacles ou contraintes que vous rencontrez dans l'exercice de vos fonctions ? (en %)*



TNS Sofres  
L'état d'esprit des maires  
© TNS Juillet 2015

difficultés liées à la gouvernance de leur intercommunalité (24%), le manque de temps (19%) ou la réticence au changement des administrés (18%) apparaissent en second plan.

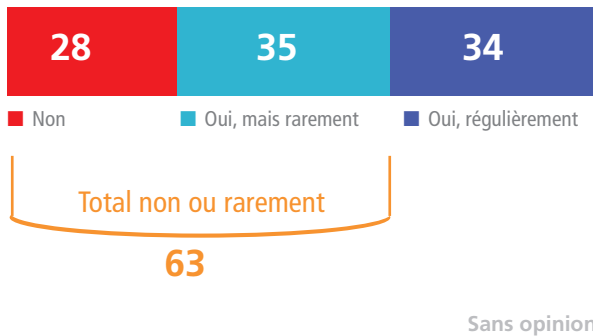
Corollaire de la baisse des dotations déplorée de manière quasi-unanime, 40% des élus estiment qu'ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour réaliser leur programme. Autre conséquence de cette baisse des dotations, 48% des élus sont pessimistes sur l'avenir des services publics au niveau local et estiment ainsi que la présence des services publics sur leur territoire va diminuer dans les années à venir.

Même si elle tend à complexifier et à ralentir la prise de décisions pour 56% des élus, l'intercommunalité apparaît malgré tout comme un soutien dans les actions menées. En effet, 68% des élus (dont 27% tout à fait) estiment qu'elle permet d'être plus efficace dans les actions menées, et 62% des élus (dont 28% tout à fait) estiment qu'elle enrichit leur fonction et l'intérêt qu'ils leur portent.

## 3. Des fonds européens sous exploités malgré les besoins, là encore à cause de la complexité des procédures

Les élus disposent avec les fonds de l'Union européenne d'une piste à suivre, encore largement ignorée, pour pallier la baisse des dotations. En effet, seuls 34% des élus déclarent aujourd'hui faire appel régulièrement aux fonds de l'Union européenne pour financer certains projets dans leur commune. 35% des élus font rarement appel à ces fonds, tandis que 28% n'y font jamais appel. Cette sous-utilisation de ces fonds s'explique notamment par la complexité des procédures et par la méconnaissance du système de subvention. En effet, les élus ne faisant pas ou rarement appel à

**Aujourd'hui, vous arrive-t-il de faire appel aux fonds de l'union européenne pour financer certains projets dans votre commune ? (en %)**



TNS Sofres  
L'état d'esprit des maires  
© TNS Juillet 2015

ces subventions citent la trop grande complexité des procédures et du montage des dossiers comme frein majeur (52%), puis leur méconnaissance des fonds ou subventions auxquels ils pourraient prétendre (43%). En mineur, d'autres freins sont évoqués comme le manque de ressources humaines et techniques dans la commune pour solliciter ces subventions (29%). Par ailleurs, 22% des élus déclarent ne pas faire appel à ces fonds parce qu'ils arrivent à mener à bien leurs projets avec d'autres sources de financements.

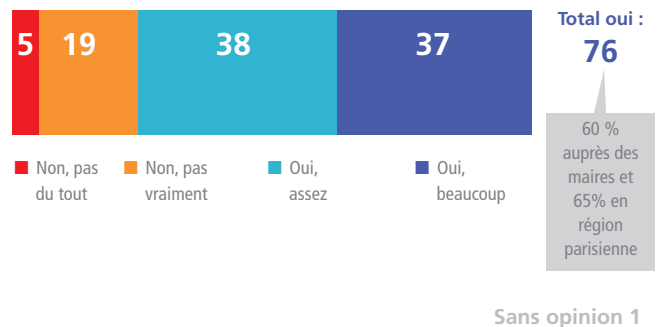
#### 4. Autre dimension qui n'a pas entamé l'enthousiasme des élus : la dimension risque

Les élus sont nombreux à se montrer préoccupés par la responsabilité pénale du maire pour des infractions non intentionnelles : 71% des élus se déclarent préoccupés par ce sujet, dont 34% très préoccupés. De même, les élus sont 76% à se dire préoccupés par la gestion des risques naturels et

technologiques sur leur commune, dont 37% à être très préoccupés par ce sujet.

Toutefois, les élus maîtrisent assez mal la gestion des risques dans la mesure où 34% des élus ne savent pas du tout ou pas précisément ce qu'est le plan communal de sauvegarde. De fait, seuls 54% des élus ont mis en place un plan de ce type aujourd'hui opérationnel : une mise en œuvre qui reste donc à généraliser.

**Est-ce que la gestion des risques naturels et technologiques sur votre commune est quelque chose qui vous préoccupe en tant que maire / en tant qu'élus ? (en %)**



TNS Sofres  
L'état d'esprit des maires  
© TNS Juillet 2015

#### 5. L'état d'esprit positif des élus est d'autant plus remarquable qu'ils n'adhèrent pas à la nouvelle carte territoriale

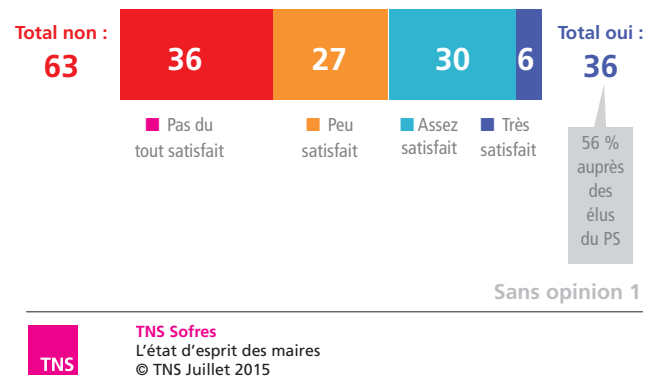
Seuls 36% des élus se déclarent satisfaits du nouveau découpage de la carte des régions administratives. Parmi eux, seuls 6% en sont très

# L'état d'esprit des élus de Villes de France

satisfaits. La majorité des élus est donc insatisfaite de ce découpage (63%) et parmi eux 36% sont très insatisfaits, un score ferme qui atteint un niveau très élevé par rapport à ce que nous observons habituellement par ailleurs. A noter que les élus de l'Ouest, moins impactés, sont également moins défavorables à ce nouveau découpage.

En cause, l'éloignement accru des centres de décisions sans contrepartie donnée aux villes pour agir sur leur territoire. Ainsi, seuls 40% des élus estiment que le nouveau découpage des régions administratives va donner plus d'opportunités aux villes et intercommunalités pour agir sur leur territoire tandis que 72% estiment que cela va éloigner les villes et intercommunalités des niveaux de décision régionaux (dont 39% qui en sont fermement convaincus).

**Êtes vous très satisfait, assez satisfait, peu satisfait ou pas du tout satisfait du nouveau découpage de la carte des régions administratives ? (en %)**



## Rappel de la méthodologie :

- Une enquête réalisée par TNS Sofres pour **Villes de France**, en partenariat avec **SMACL Assurances** ;
- Un échantillon de **300 élus** (maires, 1<sup>er</sup> adjoints et adjoints) de villes de plus de **10 000 habitants** ;
- Une enquête menée selon la **méthode des quotas** (région, taille de la commune et couleur politique de la commune) pour garantir un échantillon représentatif de la carte politique française ;
- Une enquête menée par téléphone du **10 juin au 1er juillet 2015**.

## Cette note a été rédigée dans le respect des procédures Qualité de TNS Sofres.

- Elle a été validée par : Carine Marcé, Directrice associée - Septembre 2015 - 48VD29 © TNS - Auteurs TNS SOFRES - Carine Marcé - Laure Salvaing - Lucie Mougne



141, avenue Salvador-Allende - CS 20000  
79031 Niort Cedex 9  
Tél. : +33 5 49 32 56 56  
Fax : +33 5 49 73 47 20

courriel : [contact@smacl.fr](mailto:contact@smacl.fr)

[www.smacl.fr](http://www.smacl.fr)



94 rue de Sèvres  
75007 Paris  
Tél. : +33 1 45 44 99 61  
Fax : +33 1 45 44 24 50

courriel : [contact@villesdefrance.fr](mailto:contact@villesdefrance.fr)

twitter @villes2fr

[www.villesdefrance.fr](http://www.villesdefrance.fr)